

Lasure transparente teintée, satinée, à base de résines acryliques en phase aqueuse

CLASSIFICATION

AFNOR: Famille I – Classe 7b2.

DOMAINE D'EMPLOI

Boiseries extérieures.

SUBJECTILES

Bois et dérivés du bois, dont la nature, la qualité, l'état, les traitements et les préparations sont conformes au D.T.U.59-1 (NF P 74-201).

QUALITES DOMINANTES\PROPRIETES

- Excellente tenue.
- Microporeux
- Bonne élasticité
- Valorisation de la nature du bois
- Entretien par application périodique sans obligation de décapage
- Résistance aux ultra-violets
- S'applique sur la plupart des essences de bois (sauf Western Red Cedar)
- Certifié « EXCELL zone verte ».Concerne l'industrie agro-alimentaire et tous les lieux de vie sensibles, et garantit l'absence de risque de pollution par les matériaux et revêtements.

CARACTERISTIQUES

Liant :	Copolymères en dispersion aqueuse
Pigment :	Tons bois : oxydes de fer transparents
Solvant :	Eau
Degrés de brillant :	Satiné.
Extrait sec en poids :	34 % ± 2
Extrait sec en volume :	31 % ± 3
Densité moyenne :	1.04 ± 0.05
Point éclair	Ininflammable
COV :	Valeur limite UE pour ce produit (Cat A/e) :130g/l (2010) Ce produit contient au maximum 100 g/l

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Conditionnement	1 L et 5 L
Conservation	2 ans en emballage hermétique d'origine à l'abri du gel et des températures élevées
Teintes	4 tons bois. 2 bases : TC et TU pour réaliser 85 teintes CETOL DESIGN CLASSIC et STYLE,
Outils	Brosse fibres synthétiques plate ou spalter type Aquaselle, rouleau microfibres 10 mm
Précautions	Ne pas diluer. Bien remuer avant emploi et en cours d'utilisation
Nettoyage des outils	Eau aussitôt après usage
Rendement	11 m ² /litre environ. Le rendement varie en fonction du type, de l'état de surface et de l'absorption du support.
Temps de séchage à : 23°C et 50% H.R	Hors poussière : 1heure Recouvrable : 6 heures La température ambiante, l'humidité relative de l'air et la porosité des matériaux influent sur le temps de séchage.

MISE EN ŒUVRE ET CONSEILS UTILES

Mise en œuvre	Respect des conditions et prescription définies par le DTU 59-1(NF P 74-201). Exécution des travaux avant mise en peinture pour rendre le support apte à l'application d'une lasure. En outre ne pas appliquer par température ambiante inférieure à +8°C ou supérieure à + 35°C
Travaux neufs Bois tendres ou durs	1 couche CETOL BL 21 PLUS + 2 couches CETOL BL 31
Travaux de rénovation	Si nécessaire, en cas de remise à nu d'un élément bois, rattraper la teinte de l'ensemble avec 1 ou 2 couches de CETOL BL 21 PLUS. Appliquer ensuite sur la totalité de la surface 2 couches de CETOL BL 31. Sur ancien fond en mauvais état, vernis pelliculaires ou tous revêtements incompatibles, après mise à nu du support se reporter aux travaux neufs.
Recommandations importantes	Ne jamais traiter des bois imprimés à l'huile. Les systèmes en lasure entièrement en incolore sont proscrits par le DTU 59 -1 (NF P 74-201).
Conseils utiles	En présence d'anciennes lasures réaliser un test de détrempe à l'alcool à brûler. En cas de détrempe, le décapage est obligatoire. Reboucher les joints d'assemblages défectueux, les fentes, gerces, etc., au mastic Polyfilla Pro W300.
Sécurité	Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur internet (www.quickfds.com fournisseur Akzo Nobel Coatings) et au texte figurant sur l'emballage conformes à la législation en vigueur. Les traitements tels que le ponçage, le soudage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage/sablage humide devra être utilisé si possible. Porter un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat, si l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.